

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du Rév. M. Malhiot, curé de Sutton. Ce prêtre zélé leur offre une belle occasion de faire une bonne œuvre et une bonne spéculation. Pour une piastre courir la chance d'avoir depuis 10 jusqu'à 100 piastres!!!

LA GUERRE CIVILE, TRISTES ÉVÉNEMENTS.

Les journaux de Paris racontent longuement les tristes événements du 17 et 18 mars dernier, qui furent le prélude de la guerre civile en France.

Comme le télégraphe l'avait annoncé, le gouvernement avait résolu de prendre possession des canons qu'il avait eu l'imprudence de laisser à Belleville et à Montmartre entre les mains des insurgés. On savait que la révolution commençait à gronder dans ces faubourgs et qu'on se proposait de résister aux autorités. On sait comment la désertion des soldats du gouvernement rendit ce coup de main inutile et fit tomber les généraux Clément Thomas et Lecomte aux mains des insurgés. Le télégraphe nous a appris les violences des révolutionnaires et l'assassinat de ces malheureux généraux, victimes de leurs compatriotes pour lesquels ils avaient tant de fois bravé la mort sous les murs de Paris. Epargnés par les balles prussiennes, ils tombèrent sous les balles françaises. Après des crimes si odieux on pouvait s'attendre à tout. Voici comment moururent ces braves et infortunés généraux.

« Le comte, abandonné de ses soldats, en cherchant à ramener les canons surpris à Clignancourt, avait été emmené prisonnier avec deux de ses aides de camp, au Château Rouge. Il a été traîné dans ce lieu par une bande de forcenés auxquels s'étaient joints plusieurs de ses soldats, ivres pour la plupart, et qui poussaient des cris de : *A mort ! à mort le traître !* »

« Un peu plus tard, le général Clément Thomas, ex-commandant en chef de la garde nationale pendant le siège, ayant appris qu'un de ses anciens aides-de-camp avait été saisi par les insurgés, voulut se mettre à sa recherche. C'est ainsi qu'il arriva, vers cinq heures du soir, sur la place Pigalle. Il était en habits bourgeois : pantalon gris, redingote noire et chapeau de forme haute.

« Un des insurgés, l'ayant reconnu à sa grande barbe blanche, alla droit à lui et lui dit :

— « N'êtes-vous pas le général Clément Thomas ? »

— « Non, fut-il répondu tout d'abord. »

— « Je ne crois cependant pas me tromper, reprit l'insurgé ; vous êtes bien reconnaissable à votre barbe. »

— « Eh bien ! quand ce serait moi, riposta résolument l'ex-général, est-ce que je n'ai pas toujours fait mon devoir ? »

— « Vous n'êtes qu'un misérable et un traître, dit finalement l'insurgé en saisissant le vieillard au collet. »

« Aussitôt survinrent d'autres individus qui entourèrent le général et lui déchirèrent ses vêtements. L'un d'eux le frappa d'un coup de bâton sur la tête. Clément Thomas, extrêmement pâle, est entraîné par les insurgés, qui le conduisent au comité de la rue des Rosiers, en suivant la rue des Trois-Frères et celle de Chappe. Sur tout le parcours s'élèvent les cris de : *A mort !* Les plus modérés disent : « C'est Clément Thomas, son affaire est faite. »

« On arrive ainsi au no. 6 de la rue des Rosiers où siège le comité central républicain de Montmartre. Autour de cette maison sont groupés des gardes nationaux, des soldats de la ligne, des volontaires de l'ancienne armée garibaldienne et une foule d'hommes en blouse. Clément Thomas fut poussé dans une des salles de la maison, où l'on amena bientôt le général Lecomte. Un tribunal improvisé procéda à un simulacre de jugement, et l'arrêt de mort fut prononcé. Quelques protestations essayèrent de se faire entendre. Un officier garibaldien exprima le désir que le général Clément Thomas fût jugé par une cour martiale et qu'on se contentât de le maintenir en état d'arrestation. La voix de l'officier fut couverte par les cris : *A mort ! à mort !* et l'on a passé outre. A cinq heures l'ordre d'exécution est donné. Clément Thomas opposa une assez vive résistance ; il a été saisi par quelques individus qui l'ont traîné dans le jardin de la maison.

« Dans cette heure horrible et suprême, le vieux général fit preuve de la plus héroïque fermeté d'âme.

« Il se tint debout, faisant face aux exécuteurs, et tenant son chapeau à la main.

« Au lieu de le fusiller par un seul feu de peloton, suivant l'usage militaire, ses bourreaux tirèrent dessus l'un après l'autre.

« A chaque balle reçue, le corps de la victime était agité d'un tremblement convulsif, mais restait ferme en place comme une statue.

« *Lâches !* s'écriait la malheureuse victime.

« Après le quatorzième coup de fusil, le général Clément Thomas était encore debout regardant toujours fixement ses exécuteurs, et tenant encore son chapeau.

« Enfin, une quinzième balle, qui l'atteignit au-dessous de l'œil droit, le fit tomber.

« Le général Lecomte a été amené ensuite.

« Il était très-pâle. Ses bras étaient à demi-croisés sur sa poitrine. Il a fait entendre à peine quelques mots de protestation.

« Ceux qui l'amenaient et qui devaient le fusiller étaient, paraît-il, les soldats du 88e de ligne.

« — A ton tour, lui crièrent-ils ; car c'est toi qui nous a donné l'ordre de tirer sur le peuple.

« Un instant après, le général Lecomte, adossé contre le mur de fond du jardin, était passé par les armes. Il a été tué raide par une balle qui l'a atteint à l'oreille. Il est mort en soldat. Il n'a pas voulu qu'on lui bandât les yeux, et est resté coiffé de son képi.

« Un lieutenant du 269e bataillon, qui assistait à ces massacres, n'a pu retenir cette exclamation :

— « Les fusiller sans les entendre, c'est horrible ! »

« Les cadavres des deux généraux ont été mutilés à coups de baïonnettes, et jetés le long du mur.

« Les deux aides-de-camp du général Lecomte, M. de Montebello, lieutenant de vaisseau, et M. Duviel, ont été extraits du poste du Château Rouge et conduits au no. 6 rue des Rosiers. Ils allaient subir le même sort que leur général, quand ils ont été sauvés par l'intervention d'un jeune homme de dix-sept ans, qui s'est écrié que ce qui se passait était horrible ; et qu'après tout on ne connaissait pas ceux qui prononçaient ces condamnations à mort. Il a réussi à faire épargner les jeunes officiers, menacés d'une mort affreuse.

« A six heures, on a mis en liberté MM. de Montebello et

Duviel, devant lesquels le comité a protesté de son impuissance à contenir ceux qui ont exécuté les deux généraux.

« La rue des Rosiers, dont le nom a acquis une aussi triste célébrité, a été récemment réunie à la rue Fontenelle. Elle est dans le quartier Clignancourt, et va de la rue Caméy à la rue Saint-Denis-Montmartre.

LE GÉNÉRAL CHANZY.

« A l'heure où se passaient ces atrocités, le général Chanzy revenait de Tours. Le train qui l'amena s'arrêta, comme d'habitude, en avant des fortifications, pour permettre aux contrôleurs de recueillir les billets des voyageurs.

« Il paraît que Montmartre avait été prévenu de l'arrivée du général. Pendant l'arrêt du train, plusieurs individus, revolvers au poing, se présentèrent à la portière du wagon où se trouvait le général, en tenue, et le sommèrent de les suivre.

« Depuis quatre heures du soir la gare d'Orléans était occupée militairement par un des bataillons dissidents. Toute résistance était inutile, et le commandant en chef de l'armée de la Loire se laissa conduire au Château Rouge où on le garda en otage. On arrêta dans le même train M. Edmond Turquet, député de l'Aisne, ancien procureur impérial. »

MASSACRE DE LA PLACE VENDÔME.

Les journaux de France nous donnent quelques détails sur cette terrible affaire. Un grand nombre de Parisiens s'étaient réunis pour faire une démonstration en faveur de la paix pour pénétrer, même, sans armes, parmi les révolutionnaires. Ils furent accueillis à coup de fusil :

Plusieurs groupes se mettent en branle. Pendant ce temps, l'amiral Saisset, tenant le drapeau tricolore, était entouré place de l'Opéra.

— Vive Saisset ! crie la foule. Vive l'Assemblée ! Vive la République !

— Silence ! crie-t-on, laissez parler l'amiral.

M. Saisset prend la parole :

— J'arrive de Versailles. M. Thiers....

A ces mots, un feu de peloton se fait entendre. Il avait été, dit-on, précédé d'une apparence de sommation.

L'amiral Saisset s'écrie :

— Si vous voulez tuer quelqu'un, tuez-moi !

Plusieurs coups de feu partent encore. C'est alors que le lieutenant Reinhard, du premier bataillon, 5e compagnie, se retourne vers l'amiral et le couvre de son corps, en lui disant : « Amiral, ne craignez rien ; la balle me traversera le corps avant qu'elle ne vous touche. » Ce brave lieutenant demeure ainsi quelques instants, tenant un drapeau qui est traversé de deux balles, et ne se retire que sur les instantes prières de ceux qui l'entourent.

La foule fuit par la rue de la Paix, par les rues latérales. Mais eux, ils tirent toujours. Un sifflement strident comme celui d'une mitrailleuse couvre un instant les cris des blessés.

La rue de la Paix était vide, ils s'embusquèrent aux rues voisines.

Au coin de la rue des Capucines, un garde, probablement un tireur renommé, recevait les fusils tout chargés des mains de ses camarades. C'est sans doute celui-là qui a blessé M. de Pène, qui s'éloignait par la rue des Capucines.

Une vingtaine de personnes sont tombées ; la foule s'enfuyait en criant : *Assassins ! assassins !* Des coups de fusils ont encore été tirés pendant cinq minutes environ, cherchant à atteindre sans doute les derniers fuyards.

Une personne âgée était à genoux devant un corps étendu sur la chaussée et criait : « Mon fils, mon pauvre fils ! »

Un officier de la garde nationale gisait également à terre, mort sans doute.

Dans la rue Neuve-Saint-Augustin gisaient douze cadavres ; dans la rue de la Paix un lignard, qui jusqu'au dernier moment avait tenu fièrement le drapeau tricolore, était tombé à côté d'un vieillard qui avait la tête fracassée, et d'une pauvre cantinière.

Les blessés, en fuyant, laissaient dans les rues latérales de nombreuses traces de sang.

Au n. 14 de la rue de la Paix, devant la pharmacie Béral, sur le trottoir, un vieillard à longs cheveux blancs, décoré de la Légion d'honneur, git dans une immense mare de sang.

La balle qui l'a foudroyé l'a atteint par derrière. Elle a traversé le crâne et est ressortie auprès du menton, à gauche. Les papiers trouvés sur cette malheureuse victime n'ont donné aucun renseignement sur son identité.

Un journal français rappelle ainsi les tristes et glorieux souvenirs attachés aux principales villes françaises conquises par les Prussiens :

Nous trouvons d'abord dans le Haut-Rhin *Huningue*, cette place forte démantelée en 1815 après un siège célèbre où 135 Français, commandés par le général Barbanègre, tinrent pendant douze jours contre 30,000 Autrichiens ; *Mulhouse*, où Turenne défit les impériaux en 1754 ; *Colmar*, la patrie du général Rapp, dans les environs de laquelle se trouve le Lugenfeld, ou Champ du Mensonge, témoin de l'abandon de Louis le Débonnaire par son armée ; *Rouffach*, la patrie du maréchal Lefebvre, illustré par la prise de l'imprenable Dantzick ; et *Turckheim*, où l'un des ancêtres de l'empereur Guillaume, le Grand-électeur de Brandebourg, qui avait pénétré en Alsace, fut battu par Turenne en 1675.

Dans le Bas-Rhin, nous rencontrons ensuite : *Strasbourg*, la patrie de Kléber et de Kellermann ; le lieu qui a été témoin du serment dont le texte est un des points de départ de l'histoire de la langue française, et par lequel la France et l'Allemagne, Charles le Chauve et Louis le Germanique, se promettaient un mutuel appui ; *Strasbourg*, brûlée par les Souabes en 1205 et bombardée par leurs descendants en 1870. Puis viennent : *Saverne* et *Ensheim*, qui rappellent encore deux victoires de Turenne sur les Allemands (1674), et *Haguenau*, où les Prussiens et les Autrichiens, leurs alliés, ont été défaits en 1793, que Montecuculli a assiégée vainement, et dont le maréchal de Villars s'est emparé en 1706, malgré les Autrichiens.

La Meurthe se voit enlever les deux arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg, dans lesquels l'historien trouve : *Fic*, l'un des séjours des rois d'Autrasie, où Louis XIII signa en 1632 un traité avec le duc de Lorraine, Charles III ; — *Sarrebourg*, qui n'est sorti des mains des Evêques de Metz, ses maîtres dès 950, que pour passer dans celles du duc de Lorraine d'abord, et de la France ensuite ; — *Fénétrange*, qui rappelle l'antique famille dont les biens passèrent aux mains des Polignac ; — *Halsbourg*, la forteresse construite par

Vauban et si souvent assiégée, en raison de sa situation, qui commande les défilés des Vosges.

Dans la Moselle enfin, car les quelques localités des Vosges que la Prusse veut avoir n'ont guère d'histoire, se trouvent : Metz, patrie de Fabert, de Custine et de Pilâtre des Roziers, l'un des trois Evêchés cédés à la France par le traité de Cateau Cambrésis (1559) ; ravagée par Attila en 452 ; capitale de l'Autrasie après Clovis ; illustrée par la belle défense que le duc de Guise fit contre Charles-Quint ; — *Thionville*, où les rois de la première race eurent un palais, et où Charlemagne tint en 806 une assemblée pour partager son empire entre ses fils ; forteresse reprise aux ennemis par deux grands capitaines, Guise et Condé, et vainement bombardée par les Autrichiens en 1792 et par les Prussiens en 1814 ; — *Sierck*, occupée par les Français dès 1631 ; — *Sarreguemines*, assiégée par les Prussiens en 1814 et occupée par l'ennemi cette année-là et la suivante ; — *Bitché* enfin, place forte, vainement assiégée par les Prussiens en 1797 et dans la dernière campagne, réputée du reste inexpugnable.

Nous lisons dans un autre journal :

Les nationaux allemands ne rentreront pas de sitôt dans leurs anciennes habitudes parisiennes. Malheur à ceux qui cherchent à rouvrir boutique pour nous exploiter et nous espionner, alors que nos larmes ne sont pas encore séchées.

L'un d'eux, M. M. . . , qui tenait le café de l'Etoile du Nord, boulevard Denain, en face la station des omnibus, avait disparu au moment de la guerre.

Hier matin, les volets s'ouvrirent et M. M. . . s'installa à sa boutique comme auparavant. Mais il avait eu le soin de surmonter la porte d'entrée du pavillon américain.

Il fut reconnu par des mobiles et, conduit immédiatement devant le commissaire de police, il prétendit qu'il était sujet étranger, ayant habité l'Amérique pendant de longues années.

Pendant ce temps, la population exaspérée enfonçait les portes, brisait les glaces, laissait couler les liquides et se retirait ensuite en laissant cette inscription à la craie :

PRUSSIEN QUI A OSÉ REVENIR APRÈS LA CONCLUSION DE LA PAIX !

Le soir, des factionnaires veillaient pour que rien ne fût enlevé.

Encore un exemple :

On lit sur la porte de Nadar une affiche ainsi conçue :

« Cette porte est fermée à tout sujet allemand, soit employé, soit client. »

COMITÉ DE VIGILANCE.—On écrit de Virginia City (Nevada) à la date du 14 mars :

« La nuit dernière, un peu après minuit, des membres du comité de vigilance se sont fait ouvrir les portes de la prison où se trouvait William Willis, l'individu qui est accusé d'avoir mis le feu au théâtre. Ils l'ont traîné dehors, lui ont passé la corde au cou, et l'ont ainsi amené à avouer son crime et à faire connaître ses complices.

« Le géôlier Higbee a raconté qu'il se trouvait au greffe, lorsqu'il entendit frapper à la porte. A la question qu'il fit pour demander qui était là, une voix lui répondit : « Ami. » Il tira alors le verrou et entrebâilla la porte avec précaution, mais elle fut violemment poussée par ceux qui se trouvaient à l'extérieur ; un homme, qui fut suivi d'une douzaine d'autres, masqués et armés de fusils et de pistolets, le saisit à la gorge ; pendant que plusieurs le tenaient en respect, les autres se dirigèrent vers la cellule de Willis. Ils revinrent un moment après, et sortirent tous en entraînant le prisonnier, auquel ils avaient attaché les mains.

« Ils le conduisirent derrière l'Opera House, à l'endroit même où il avait essayé d'allumer un incendie. La rue, à cet endroit, était remplie d'hommes également armés et masqués. Là, une corde fut passée au cou de Willis, et on lui donna à choisir : ou dénoncer ses complices, ou faire un voyage immédiat dans l'autre monde.

« Le choix ne pouvait être douteux. Willis commença par avouer qu'il avait voulu mettre le feu au théâtre pour se venger du propriétaire, qui l'avait expulsé deux jours auparavant ; il ajouta qu'il avait été aidé par un nommé McWilliams, et nomma comme auteurs de plusieurs incendies précédents les nommés Laswell et Perkins. Ce dernier est en ce moment arrêté sous prévention de meurtre.

« Une demi-heure après avoir fait ces aveux Willis était réintégré dans son cachot par les vigilants. »

Nous lisons dans le *Courrier de San-Francisco* du 16 mars :

« Le 13 mars au soir, au Miner's Salon de Virginia, Nevada, un canadien-français a grièvement et peut-être mortellement blessé d'un coup de pistolet un de ses compatriotes. La victime est un jeune homme de 22 ans, nommé Amable Bourdeaux. Le meurtrier se nomme Edmond Goyette. Bourdeaux était tranquillement assis, faisant une partie de cartes, lorsque Goyette, qui était légèrement pris de boisson, se mit à lui reprocher d'avoir servi d'interprète à un homme qui avait exercé contre lui, Goyette, des poursuites judiciaires. Bourdeaux, qui voulait à tout prix éviter une querelle, prit le parti de ne pas répondre. Mais cela ne faisait pas le compte de l'enragé Goyette, qui sortit soudain un revolver et fit feu presque à bout portant sur son compatriote. Avant qu'il ait eu le temps de tirer un second coup, il en fut empêché par le barkeeper, qui se jeta sur lui et le désarma. Bourdeaux a reçu la balle dans la poitrine. Goyette est arrêté.

« Une dépêche de Virginia City, 6 mars, rend compte d'un meurtre commis en cette ville la veille au soir, dans des circonstances assez singulières. La victime, William Smith, causait avec d'autres personnes à la porte d'un marchand de cigares, lorsqu'un musicien nommé Arthur Perkins s'avança vers Smith en lui disant : « Que voulez-vous ? A qui en avez-vous ? » Smith répondit qu'il en avait après personne ; mais soudain, Perkins qui paraissait en proie à une agitation, sortit un revolver et se mit à couler en joue son interlocuteur en ajoutant : « Où voulez-vous la recevoir ? » et il fit feu, la balle atteignant Smith à la tête et le tuant instantanément.

On dit que Perkins, en voyant tomber sa victime, s'est écrié : « Mon Dieu, ce n'est pas cela que je voulais faire ! » il a été arrêté immédiatement, et depuis n'a cessé de protester que c'est par accident qu'il a tué Smith.

La population se montre grandement irritée contre le meurtrier. Quand on l'a conduit à la prison, une foule énorme s'est portée sur son passage en poussant des cris de mort, et les policemen ont dû menacer de faire usage de leurs armes. On a fait courir le bruit depuis que Perkins avait été transféré à la prison d'Etat, à Carson, les autorités de Virginia craignant de ne pouvoir défendre leur prisonnier si le peuple essayait encore de le leur enlever. Smith était un Anglais âgé de 22 ans. Perkins est un jeune homme de 25 ans. »